

Charte d'utilisation d'Internet

Objectifs de ce service

La médiathèque met à votre disposition 2 postes donnant accès à Internet afin d'élargir l'offre documentaire de la médiathèque et permettre au public de découvrir, d'utiliser les nouveaux outils de recherche de l'information.

Conditions d'accès

Accès gratuit sur présentation de la carte d'abonné à jour (cotisation et amendes éventuelles réglées, adresse exacte...).

Réservation obligatoire sur place ou par téléphone.

Durée de consultation :

- 30 mn. pour les moins de 7 ans.
- 1 h. pour les plus de 7 ans.

Dans la limite de 2 h. non consécutives par semaine.

Services proposés

Consultation de sites web :

- par la zone d'adresse lorsque vous connaissez l'adresse d'un site
- par les moteurs de recherche
- en choisissant dans notre sélection de sites

L'impression sur support papier est payante (0.20 cents par impression).

Assistance : le personnel de la médiathèque est à votre disposition pour toute demande d'aide et d'assistance pour la consultation des sites Internet, ou pour l'impression des pages consultées.

Cette charte spécifie les règles que l'utilisateur s'engage à respecter dans le cadre d'une utilisation des postes Internet à la médiathèque.

La consultation d'Internet est destinée à la recherche documentaire et à la consultation de sites web.

L'accès à la messagerie est autorisé. Sont exclus de la consultation : les forums, les chats, les sites à caractère violent, pornographique, ou tombant sous le coup de la législation.

La médiathèque se réserve le droit de vérifier la conformité des pages visitées sur Internet pendant et après les consultations.

La médiathèque propose une sélection de sites de recherche documentaire qu'elle juge intéressants pour ses usagers. Cependant, elle ne peut garantir la qualité des informations qui figurent sur Internet.

Médiathèque municipale de Veigy-Foncenex

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
Tél. 04 50 94 15 82

L'utilisation d'Internet par les mineurs se fait sous la responsabilité et avec l'accord de leurs parents.

Il est interdit aux usagers d'utiliser leurs propres logiciels, CD, DVD, sur les postes de consultation, de modifier la configuration des postes, de télécharger des programmes à partir des sites Internet.

En cas de non respect de ce règlement ou d'abus répétitifs, le personnel de la médiathèque est habilité à faire cesser immédiatement la consultation et à interdire l'accès de l'espace multimédia aux contrevenants.

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles précédemment décrites.

Concernant la réservation et l'utilisation des postes

- Avant de vous installer devant les écrans vous devez **impérativement en informer un(e) bibliothécaire** et lui laisser votre carte d'abonné ou une pièce d'identité.
- Le nombre d'utilisateurs est limité à **deux par poste** de consultation.
- Les réservations sont **nominatives**.
- L'utilisateur qui a réservé une plage d'une heure doit être présent à l'heure du rendez-vous fixé. **Au delà d'un quart d'heure de retard, le créneau réservé devient disponible pour un(e) autre abonné(e)**.
- Un(e) abonné(e) qui ne se présente pas au rendez-vous fixé **deux fois sur un mois se verra refuser l'accès aux postes de consultation pendant le mois suivant**.
- Nous vous prions de bien vouloir respecter l'intégrité des équipements mis à votre disposition. Vous êtes **personnellement responsable du matériel** qui vous est remis lors de la consultation.

Les bibliothécaires se réservent le droit de déconnecter tout usager ne respectant pas cette charte.

Médiathèque municipale de Veigy-Foncenex

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
Tél. 04 50 94 15 82